



Edito

Pour que vive la Sécu !

Signez l'appel pétition !

<https://www.petitionenligne.net/pourquevivelasecu>



Extraits de l'appel à pétition

Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

Alors que le gouvernement souhaite, avec le projet de loi 2021 de financement de la Sécurité Sociale, effectuer un nouveau tour de vis austéritaire, comme le forfait urgence de 18 euros, et s'appuyer sur la COVID pour des réformes structurelles contraires à l'ambition de solidarité de la Sécurité Sociale, nous lançons un appel pour défendre et reconquérir la Sécurité Sociale, notre bien commun, et ouvrir le chantier de son extension pour un nouveau progrès de société. Ce n'est ni aux salariés ni aux retraités de payer la crise !

La Sécurité Sociale, conçue par le Conseil National de la Résistance, a été mise en place sous la responsabilité du ministre communiste du travail, Ambroise Croizat avec un but : protéger « les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent ».

Ses principes sont d'une modernité saisissante : unicité (institution unique et obligatoire), universalité (couvrir tous les citoyens), solidarité et démocratie.

Son financement repose sur les cotisations sociales, part prélevée sur les richesses produites hors de toute sphère marchande.

Mutualisées pour répondre aux besoins sociaux, elles donnent corps à un double principe de solidarité : « je cotise selon mes moyens et reçois selon mes besoins »; pas de lien entre celui qui paie et celui qui reçoit, contrairement au système assurantiel.

C'est le principe de la solidarité intra et intergénérationnelle.

Instituer un droit universel à la protection sociale fait société !

Ces sommes, supérieures au budget de l'État, échappent aux marchés financiers.

A cause de cela le patronat et de nombreux gouvernements n'ont eu de cesse de restreindre le rôle de la Sécurité sociale et d'en prendre le contrôle. Dès 1967 par ordonnanceLe plan Juppé de 1995.....La mise en cause de la Sécurité Sociale continue avec le gouvernement actuel dans un but : la transformer en un simple filet de sécurité pour les plus pauvres, fracturant la société et donnant le champ libre à l'assurance complémentaire privéeC'est l'objectif de la réforme des retraites que le gouvernement prévoit de remettre sur le tapis et de l'imbrication de plus en plus étroite des budgets de l'État et de la Sécurité Sociale



Lettre d'information p.2

Face à cette volonté de détruire les institutions de solidarité de 1945 (Sécurité sociale, droits politiques et sociaux, services publics) nous devons faire progresser notre société à travers le développement de la Sécurité Sociale. Des propositions existent que nous souhaitons mettre en débat :

- Le « 100 % sécu » pour la maladie en lien avec le refus des dépassements d'honoraires et l'exigence d'un pôle public du médicament au moment où des laboratoires s'enrichissent sur le dos de la Sécu. Le nécessaire développement de la prévention suppose par ailleurs d'autres politiques publiques de l'alimentation, du logement et de l'environnement.
- Les retraites doivent rester un revenu socialisé issu du travail avec un régime à prestations définies basé sur la répartition solidaire et sur un ensemble de garanties collectives de haut niveau.
- Un droit universel à la prise en compte de la perte d'autonomie doit être institué avec une prise en charge à 100 % par la solidarité nationale dans le cadre de la Sécurité sociale d'une part et du service public d'autre part. Nous refusons la logique individuelle qui conduit au recours aux assurances privées.....
- Ce bien commun de la population doit être géré démocratiquement. Pour cela ne faut-il pas que l'élection des administrateurs de la Sécurité Sociale redevienne la règle ?.....

Nous mettons aussi en débat de nouveaux financements de la Sécurité Sociale.
Ne faudrait-il pas :

- remettre en cause les exonérations et exemptions de cotisations....apporter des recettes nouvelles en supprimant les plafonds de cotisations, en soumettant à cotisations des revenus comme l'intéressement, les stocks options, les primes de départ des dirigeants d'entreprises, les revenus financiers des entreprises, en pénalisant les entreprises qui diminuent l'emploi, les salaires, ne respectent pas l'égalité entre les femmes et les hommes ou l'environnement ?
- augmenter aussi massivement les rentrées de cotisations sociales par la création d'emplois, l'augmentation des salaires, l'application réelle de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la lutte contre la souffrance au travail, et contre la fraude sociale, essentiellement patronale ?

La Sécurité Sociale est notre bien commun !

Ni régression des droits, ni ouverture aux financements privés !

Au XXIème siècle, ce sont des droits nouveaux qui sont nécessaires pour la sécurité des femmes et des hommes et pour l'émancipation humaine.





La solidarité en temps de covid

Dans l'impossibilité de se rencontrer au local de l'association ou pendant les activités et dans



le souci de rester présents, nous privilégions le téléphone pour rester en contact. Comme nous l'avons fait aussi au printemps dernier, des bénévoles de l'association appellent, de temps en temps, surtout les personnes que nous savons être plus seules et avec moins des contacts. Vous aurez peut-être l'occasion d'avoir au téléphone Fatima, ou Martine, ou Jacques, ou l'autre Martine...pour vous faire un petit coucou et prendre vos nouvelles. Et si vous avez besoin d'un coup de main ponctuel, pour faire les courses ou autre, et que vous n'avez personnes disponible autour de vous, appelez- nous car il s'agit bien des actions d'entraide que nous organisons en cette période.

**Vous pouvez nous joindre au 01 41 23 43 95
du lundi au jeudi de 10h à 18h**

Appel à bénévoles

La solidarité s'organise aussi autour des personnes âgées les plus fragiles qui habitent les résidences pour personnes âgées : tous les jours pendant 2 heures nous rendons visite à ces personnes, nous leur apportons des masques, du gel et des informations utiles (dépistage, aides alimentaires...). C'est une action qui permet d'élever le seuil de protection et prévention auprès de ces personnes et d'alléger un peu leur solitude grâce à la possibilité de parler de vive-voix. Si vous avez envie de vous investir dans cette action citoyenne et solidaire...

**Vous serez les bienvenus !
appelez nous , toujours au 01 41 23 43 95**



Comptoir des Solidarités

Et encore en thème d'entraide solidaire, les coups de mains en bricolage, dépannage informatique, tri de documents administratifs, etc. recommenceront en janvier.

Si vous envisager d'en bénéficier, pensez à prendre rendez-vous dès à présent...

Toujours au n° 01 42 23 43 95.

Informations générales

3975 numéro d'information de la ville de Paris

- du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
- pour toute information sur les services de la ville de Paris
- pour vous inscrire sur le fichier de vigilance et bénéficier d'un appel en cas d'évènements particuliers (canicule, crise sanitaire...)
- pour signaler une personne isolée et ayant besoin d'aide.

Après les ateliers en vidéo...la gym en audio' !

Comme elle nous l'avait promis, Rita nous a envoyé 2 beaux enregistrements pour la Gymnastique sur chaise et pour la Gymnastique au sol, et en musique !





Lettre d'information p.5

Il s'agit de deux cours de la durée d'1 heure chacun. Une fois récupérés, vous pourrez les pratiquer autant de fois que vous voulez, mais ils seront toujours les mêmes, sans évolution. C'est pour ce motif que le tarif de chaque cours est de 2 €, comme le tarif d'1 heure d'atelier en présentiel.

Les personnes intéressées peuvent venir au bureau avec une clef USB : on vous enregistre le/les cours dans la clef et vous devrez uniquement mettre la clef dans votre ordinateur.

Les personnes qui n'ont pas d'ordinateur mais qui ont un téléphone « smart phone » ou « i-phone » peuvent nous appeler afin qu'on leur envoie le/les cours par WhatsApp ou venir au bureau pour qu'on puisse vous aider à télécharger WhatsApp.

Attention ! vous pouvez venir au bureau uniquement sur rendez-vous à prendre par téléphone toujours au n° 01 42 23 43 95, ou par mail : paris@unrpa.fr

Les résultats de l'Assemblée Générale

En cette année si particulière, nous avons poursuivi notre assemblée générale annuelle par voie épistolaire.

Nous vous avons adressé les documents suivants : Rapport moral 2019, Rapport d'activités 2019, Rapport financier 2019, Bulletin de candidature au CA, afin que vous puissiez envoyer vos amendements et votre candidature au CA.

Les trois rapports n'ont fait l'objet d'aucun amendement.

Aucune nouvelle candidature au CA n'a été présentée.

La commission électoral, composée de 3 adhérents qui se sont portés volontaires, s'est réunie le vendredi 20 novembre 2020 et a procédé au dépouillement de bulletins de vote reçus :

68 bulletins de vote reçus ;

Vote sur le rapport moral - Pour : 67. Contre : 0. Abstention : 1

Le rapport moral est adopté ;

Vote sur le rapport d'activité - Pour : 67. Contre : 0. Abstention : 1

Le rapport d'activité est adopté ;

Vote sur le rapport financier - Pour : 65. Contre : 0. Abstention : 3 -

Le rapport financier est adopté ;

Vote sur le renouvellement du Conseil d'Administration pour : 44. Contre : 0. Abstention : 1

L'Assemblée Générale a élu le nouveau Conseil d'Administration



Appel à cotisations

Comme tous les ans, nous vous sollicitons pour renouveler votre adhésion à l'association. Le montant de l'adhésion est toujours de 15€ pour l'année.

Bien sûr, l'année 2020 a été très particulière : les grandes grèves en début d'année et les confinements en suite.

Cependant, vous savez qu'adhérer à notre association et participer à ses activités n'est pas une procédure marchande mais une démarche participative et solidaire : les tarifs sont symboliques pour permettre à tous et en particulier aux plus modestes, de participer à des activités de grande qualité ; et les recettes sont mises à disposition des intérêts collectifs. Pour ces motifs nous remercions les personnes qui ont réglé l'adhésion 2020 et invitons les autres à le faire. Egalement, pour l'année 2021.

Vous pouvez aussi faire un don que vous pourrez déduire de votre déclaration fiscale.

Les personnes qui font un don courant l'année 2020 recevront le reçu fiscal en fin mois de janvier 2021.

Concernant les personnes ayant bénéficié en 2019 et 2020 des interventions du Comptoir des Solidarités et qui sont redevables d'un solde à régler, recevront dans les prochains jours leur propre fiche récapitulative.

Concernant les ateliers en cours, bien qu'en vidéo, à savoir stimulation de la mémoire et Technique Alexander, vous pouvez d'ores et déjà régler ce 4ème trimestre en cours, au tarifs habituel : 20 €/trimestre pour la mémoire et 30€/trimestre pour la technique Alexander.

Gardons quand-même l'espoir de pouvoir se revoir, au moins en petits groupes, dans pas trop longtemps !

